

Le magazine d'information

Lagord



**En route pour
Lagord 2040 !**



lagord.fr //////////////////////////////////////

N°89
FÉVRIER
2022

Retour en images

Vive la magie de Noël !

Programmées les 9, 10 et 11 décembre, les festivités de Noël se sont déroulées à Lagord dans le plus strict respect des mesures sanitaires. Même si, du fait de la recrudescence de la propagation du covid, les animations prévues dans la salle polyvalente ont dû être annulées, ces 3 jours consacrés à la déambulation du Père Noël dans toutes les rues de la commune ont plu aux grands comme aux petits.

La fête aux diplômés du CFA

Les métiers de l'alimentation, de la mécanique, du bâtiment, des services et de l'hôtellerie-restauration : voilà à quoi préparent certaines des formations proposées par le CFA implanté au cœur de la zone bas carbone Atlantech. Jeudi 25 novembre, ce sont 700 diplômés de la promotion 2021 qui étaient célébrés dans la salle polyvalente de Lagord. Filière par filière et après les discours de mesdames Martin et Bernal, respectivement présidente de la chambre des Métiers et de l'Artisanat 17 et directrice du CFA, les heureux apprentis sont montés sur scène. L'avenir leur appartient dorénavant.

Une cérémonie sous le soleil

Sous un doux soleil, c'est une centaine de Lagordais, petits et grands, qui ont emboîté le pas des personnalités officielles et des musiciens de l'harmonie Sainte-Cécile ce jeudi 11 novembre pour rallier la mairie de Lagord au Monument aux morts de notre commune. Après une cérémonie commémorant à la fois les victimes françaises de la Grande Guerre 14-18 et les morts pour la France lors d'autres conflits, tous se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié servi en plein air.

Franc succès pour l'Harmonie Sainte-Cécile

Après deux années de disette, les musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile ont donné un concert dimanche 28 novembre. Près de 200 spectateurs, masqués et détenteurs d'un pass sanitaire, se sont pressés au cœur de la salle polyvalente de Lagord pour les écouter.

Le temps des Cerisiers

C'est le samedi 20 novembre qu'ont été inaugurées les rues des Cerisiers et des Cigognes. Hormis une déambulation en fanfare qui a permis de (re) découvrir cet axe structurant de notre commune refait à neuf, les Lagordais ont eu la possibilité de participer à un Forum public autour de Lagord 2040, le projet qui doit permettre d'inventer collectivement notre ville de demain. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée festive et instructive.

Visite du Président de la CdA

Dans le cadre d'une tournée des communes de la Communauté d'Agglomération rochelaise, Jean-François Fontaine, Président de la CdA, a été reçu vendredi 10 décembre à Lagord par Antoine Grau, en tant que Maire de la commune, et l'ensemble de son équipe municipale. Après un café de bienvenue, les élus lagordais ont présenté notre commune et échangé sur plusieurs projets locaux en cours ou à venir. À suivre, un tour en mini-bus des principaux points d'attractivité a permis au Président de la Communauté de notre agglomération de prendre la pleine mesure du territoire lagordais.

Un Téléthon réussi

Grâce au concours de tous les participants et organisateurs, dont le comité de quartier de La Plouzière, le Téléthon Lagordais 2021 a connu un franc succès. Ainsi, un chèque de 3 553,61€ a été remis à l'AFM-Téléthon 17. Au-delà des bénévoles engagés pour cette belle cause, les commerçants lagordais ont joué le jeu qui, par leurs lots offerts ou produits alloués gracieusement, ont contribué à la réussite de ce Téléthon.

Visite des élus au LTS

Samedi 27 novembre, les élus de l'équipe municipale de Lagord ont visité les locaux du Lagord Tennis Squash (LTS) soutenu par la municipalité. Basé sur trois piliers fondamentaux, la compétition, les loisirs et la formation des jeunes, ce club créé voilà plus de 40 ans peut s'enorgueillir d'être le seul équipement de la façade atlantique à proposer la pratique de 4 sports de raquette. Autant de pôles d'attractivité pour les Lagordais et les habitants de l'agglomération rochelaise qui participent à donner à la commune une image positive qui diffuse au-delà de son territoire.



Vive la magie de Noël !



Le temps des Cerisiers



Visite du Président de la CdA



Une cérémonie sous le soleil



Mairie : 1, rue de la Métairie - 17140 LAGORD • Tél. 05 46 00 62 00 • mairie@lagord.fr • www.lagord.fr

Directeur de la publication : Antoine GRAU • Rédaction : Yann VRIGNAUD / Mairie de Lagord.

Crédits photos : Mairie de Lagord - DR - Shutterstock - Olivier BLANCHET / Mairie de Lagord - Jean-Claude FOURNIER.

Photo de la couverture : Mairie de Lagord.

Éditorial



La fête aux diplômés du CFA



Visite des élus au LTS



Un Téléthon réussi



Franc succès pour l'harmonie Sainte-Cécile

**Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,**

Plus 2 projets, plus 2 partages, plus 2 réussites, en prenant soin de vous et de vos proches : voilà ce que souhaite votre équipe municipale pour cette année 2022 qui doit être placée plus que jamais sous le signe de la bienveillance, de la solidarité et de l'espoir de sortir au plus vite de cette crise sanitaire.

Notre volonté pour cette année à plusieurs 2 consiste également à regarder avec vous vers l'avenir. Budget participatif, référents « développement durable », voie verte paysagère, étude Lagord 2040... : toutes les initiatives municipales que nous allons continuer à partager avec l'ensemble des habitants de notre commune vont dans le sens de la construction d'un Lagord de demain imaginé collectivement et avec la plus grande éco-responsabilité possible. La démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone dépend aussi de notre comportement collectif.

Au fil des pages suivantes, vous pourrez également constater que nous anticipons au mieux l'accueil de nouveaux arrivants et que, via notamment le « nouveau » Projet Educatif Local et les rencontres intergénérationnelles mises en place par le CCAS de Lagord, nos jeunes comme nos aînés ont toute leur place dans le présent comme dans le futur de notre Ville.

J'espère que vous ferez bonne lecture de ce nouveau magazine municipal, et surtout, que la situation actuelle que nous subissons toutes et tous vous impactera le moins possible.

Antoine GRAU

Maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. A cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.

Construire le Lagord de demain



” Votez pour les meilleures idées !

Le premier budget participatif de Lagord, permettant à l'ensemble des Lagordais de proposer des projets d'aménagement à hauteur de 50 000 euros maximum de coût total, a suscité pas moins de 15 propositions de réalisations pour notre territoire ! Après avoir été tous analysés par les services techniques de la ville, trois d'entre eux remplissent les conditions de réalisations stipulées dans le règlement intérieur du budget participatif. Désormais, tous les Lagordais peuvent se prononcer par un vote, depuis le 20 janvier et jusqu'au 20 février. Alors, maintenant, à vous de jouer : rendez-vous sur www.lagord.fr, rubrique « budget participatif », et classez les 3 projets présentés par ordre décroissant (1 pour votre projet préféré, 2 pour le 2^e, 3 pour le 3^e). Vous pouvez également venir à l'accueil de la mairie (1, rue de la Métairie à Lagord) pour remplir sur place un bulletin de participation au vote. A l'issue de la période de vote, le classement général décidera du ou des projets qui seront mis en œuvre.

OXYGÈNE - PROJET N°1



Ce projet vise à arborer les deux côtés de la rue de l'Ebeaupin et l'aire de jeux.

Les arbres aidant à lutter contre la chaleur et à absorber l'eau lors de pluies importantes, ils offriront des îlots de fraîcheur ombragés, bienvenus notamment en été.

PLACE DES SORBIERS - PROJET N°2



La remise en état et l'entretien des plantes installées place des Sorbiers nécessite un investissement conséquent.

Partant de cette constatation, un collectif de riverains propose un projet esthétique d'aménagement du site avec des végétaux faciles d'entretien, qui redonnerait de la convivialité à cet espace avec l'installation de mobilier urbain adapté.

ESPACE CONVIVIALE - PROJET N°3



Beaucoup d'habitants du quartier Vendôme-La Vallée regrettent l'absence d'espaces de convivialité dans leur quartier.

C'est pourquoi un collectif d'habitants de ce quartier propose que l'ancien bouldrome, situé derrière la rue des Chaumes, soit remis en état et que des investissements soient faits pour le rendre convivial, avec notamment l'installation de mobilier adapté.

» « Lagord doit garder son identité »

Compte tenu de la situation sanitaire, la municipalité a dû renoncer à rencontrer les habitants de l'ensemble des quartiers à l'occasion des cérémonies de vœux qui y étaient prévues. Après avoir souhaité en vidéo* une bonne année aux Lagordais, le Maire Antoine Grau décrit ici les souhaits qu'il formule en 2022 pour notre commune.



■ Quelles vont être les grandes lignes de cette année 2022 ?

« Dans ces premières semaines, situation sanitaire oblige, c'est avant tout porter toute notre attention sur le maintien d'un service public de qualité malgré la covid et veiller au maintien des gestes barrières. Je rappelle que le Préfet a imposé le port du masque sur l'ensemble du territoire communal. Parallèlement, nous allons continuer à réaliser ce que nous avons entrepris en ce début de mandat : l'extension du groupe scolaire et de la crèche, l'ouverture aux premiers habitants du parc Atlantech, le développement des pistes cyclables L'Houmeau-Lagord-La Rochelle, un programme riche de manifestations culturelles comme les CréActives, et d'animations, dont la Fête de Lagord prévue fin juin. C'est aussi cette année que nous arbitrerons sur les principaux choix d'évolution portés par l'étude Lagord 2040. »

■ Est-ce là une nouvelle vision municipale ?

« Non, pas du tout, elle est totalement dans la continuité de la précédente municipalité. Mais notre ligne de conduite est conforme aux engagements pris en

2020 : concerter, expliquer, communiquer et impliquer les habitants dans nos décisions. Déjà l'an dernier, la population a pu commencer à poser des questions auxquelles les élus répondent directement juste avant le Conseil Municipal. Nous avons également multiplié les réunions publiques dans chaque quartier, ou avons procédé à un tirage au sort pour désigner 15 Lagordais qui participent à l'étude Lagord 2040 menée par un cabinet d'urbanisme indépendant. »

■ Et pour 2022 ?

« Nous allons continuer à solliciter nos concitoyens pour toutes les initiatives que nous pourrions partager, comme celle d'inciter à devenir des référents de développement durable. Ce sera aussi l'année de renouvellement du Conseil des Jeunes, l'année du budget participatif qui permettra de financer des projets portés et soumis au vote des citoyens. Lagord va se développer. De jeunes familles s'y installent, la courbe démographique s'inverse, des classes s'ouvrent. C'est une très bonne chose, mais Lagord doit garder son identité. C'est notre défi pour les années à venir. »

*Vidéo à voir sur lagord.fr

Construire le Lagord de demain



” En vélo sur la voie verte !

La Communauté d'agglomération de La Rochelle et la commune de Lagord créent actuellement une voie verte de 560 mètres de longueur le long de l'avenue du 8 Mai 1945. Concernant le tronçon allant de la rue du Fief Nouveau au rond-point giratoire des Greffières, cet aménagement paysager concerne d'une part une piste cyclable en enrobé clair, d'autre part un programme de nouvelles plantations d'arbres, de haies arbustives, de plantes vivaces et grimpantes, avec des essences végétales locales peu gourmandes en eau et faciles d'entretien. Permettant à terme de relier La Rochelle à Nieul-sur-Mer à bicyclette, cet axe structurant de notre commune retient toute l'intention de l'équipe municipale lagordaise. La preuve par les mots de Philippe Guignouard, Adjoint en charge de la voirie, des espaces verts, des bâtiments communaux et du cimetière.



Philippe Guignouard sur la voie verte paysagère en cours d'élaboration.

« Inciter aux déplacements à vélo est un enjeu majeur. Ce n'est pas seulement bon pour lutter contre la pollution atmosphérique et sonore des villes, il est aussi une réponse aux embouteillages et un moyen simple et efficace pour se déplacer. Effectivement, pour ceux qui habitent loin de leur lieu de travail, c'est compliqué, voire impossible. Mais, les chiffres parlent, les trajets effectués quotidiennement sur notre territoire sont pour la moitié, inférieurs à 2,5 km. L'objectif, certes ambitieux de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, consiste à faire passer la part du vélo dans les

déplacements de 7 % à 14 % d'ici 2030. A Lagord, notre volonté est de rendre accessible cet axe de l'avenue du 8 Mai 1945 aux deux roues. La première partie, celle qui mène de La Rochelle/Vieljeux en passant par l'échangeur jusqu'au carrefour Fief Nouveau/rue François Hennebique est déjà opérationnelle. La jonction de la 2^e partie est actuellement en travaux. Une piste dédiée aux vélos et piétons reliera entièrement Lagord du Nord au Sud d'ici l'été prochain. La Rochelle sera alors reliée à Lagord jusqu'au rond-point des Greffières. »



” De nouveaux logements pour de nouveaux habitants



Xavier Bech (tout à gauche) lors de l'inauguration du projet immobilier Altia.



Le parc bas carbone Atlantech vu du ciel.

A l'horizon 2023, le paysage immobilier de Lagord va prendre une dimension supplémentaire. Avec la concrétisation de plusieurs projets de logements, notamment au cœur du parc bas carbone d'Atlantech, ce sont plusieurs centaines d'habitants qui vont bientôt faire de Lagord leur quotidien. En route pour un panorama des futures réalisations majeures sur notre territoire.

Le 16 novembre dernier, Antoine Grau, Maire de Lagord, posait symboliquement la première pierre d'Altia, un projet immobilier qui commence à sortir de terre le long de la rue Hennebique. Composé de deux bâtiments de 3 étages, ce projet comporte 60 logements, dont 36 en catégorie « accession sociale », et 98 places de parking en sous-sol. En altitude, ce sont de grands logements « 5 et 6 pièces » sous forme de maisons avec de très grandes terrasses qui seront édifiés sur le toit. Faisant partie des chantiers d'envergure lancés aujourd'hui, il sera le dernier à être achevé, soit fin 2023.

Juste en face, au cœur de la zone-pilote bas carbone Atlantech, trois programmes recevront leurs premiers occupants à la fin de l'hiver prochain. D'ici cet été, ce sont les 137 premiers logements de ce territoire éco-responsable dédié à la technologie et l'innovation qui ouvriront leurs portes, avant que 127 autres soient livrés en décembre 2022, puis 71 nouvelles habitations en mars 2023.

Côté « cœur de ville », les constructions déjà lancées rue de l'Ermitage et avenue de Lagord autour de deux projets regroupant 51 appartements au total, permettront d'accueillir de nouvelles familles attirées par la qualité de vie d'une commune qui veut faire de son développement un avantage.

Xavier Bech, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace et des droits des sols : « D'ici 2 ans, près de 450 nouveaux logements verront le jour sur la commune de Lagord. La plupart de ces logements, issus de différents programmes immobiliers, seront réalisés selon une qualité des environnements intérieurs, dans un respect de construction éco-responsable et d'une volonté de sobriété énergétique, notamment sur le site d'Atlantech. Par ailleurs, les valeurs immobilières des dernières années ayant éloigné un bon nombre d'actifs et de jeunes ménages, nous avons souhaité, à travers le programme local de l'habitat de la CDA de La Rochelle, fixer une part de logements abordables dans ces différents projets. C'est donc, d'ici quelques années, une nouvelle population que la commune de Lagord accueillera, dans le respect d'une mixité sociale et intergénérationnelle, avec un véritable enjeu pour le développement de notre commune en matière d'aménagement et d'urbanisme. »

Faites de la biodiversité



Des référents « développement durable » en devenir

Le 8 décembre dernier, près d'une trentaine de personnes s'étaient données rendez-vous salle Charier pour échanger sur les actions menées et à mener en faveur du développement durable à l'échelle de Lagord. Engagée dans la démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone, notre commune souhaite ainsi solliciter les citoyens pour être acteur de cette transition écologique souhaitée.

Après une présentation du projet, trois groupes de travail se sont constitués pour évoquer 3 questions liées au rôle de référent «développement durable». A l'issue, les différentes idées ont été compilées et une synthèse sera faite et restituée aux participants ainsi qu'aux habitants. Une invitation sera également envoyée aux participants pour les solliciter à participer à la prochaine Commission « Développement Durable » et évoquer ce sujet avec d'autres élus. A suivre.

■ Lagord veut s'impliquer dans la démarche La Rochelle Territoire Zéro Carbone, dans quelle proportion ?

Anne-Laure Grivot : « Il me semble que nous devons avoir tous le même objectif : se donner les moyens d'arriver à la neutralité carbone en 2040. Cela passe tout d'abord par la réalisation d'un bilan carbone pour savoir d'où nous partons pour savoir sur quel levier d'actions nous pouvons agir. Ce bilan a été fait au sein de la mairie et il ressort par exemple que le chauffage du groupe scolaire est un point dur et très émetteur de CO2. Dans le cadre des travaux d'agrandissement envisagés, il faudra que nous travaillions donc spécifiquement sur ce point pour envisager une source d'énergie renouvelable. Mais, en parallèle, nous devons agir sur tous les autres domaines : nos déplacements, nos achats, nos espaces de biodiversité, nos déchets, etc... Les possibilités d'amélioration ne manquent pas.

■ Un sujet qui commence à faire écho ; sentez-vous la population prête ?

Je l'espère en tout cas ! Par nos actions, nous dessinons l'avenir de nos enfants et tous les experts disent que nous avons une « fenêtre de tir » de 10 ans pour agir. C'est très court et c'est maintenant. Nous ne pouvons plus faire comme avant et cela passe par un travail collectif mais aussi individuel.



■ **Anne-Laure Grivot**
adjointe en charge de la transition écologique et de l'adaptation de la commune aux objectifs « La Rochelle territoire Zéro Carbone »



■ Vous souhaitez aborder le sujet collectivement et inviter les Lagordais à s'exprimer ?

Oui, je crois que les petites rivières font les grands fleuves ! Et que collectivement, nous aurons plus d'idées et de possibilité de mettre en place des actions concrètes à décliner dans les quartiers à travers des temps forts pour réduire notre empreinte tout en vivant dans une ville agréable. La réunion publique du 8 décembre avait donc pour objectif d'inviter tous les Lagordais qui se sentent concernés par le sujet et qui veulent amener leur pierre à l'édifice. Dans ce cadre, nous proposons aussi à certains habitants, particulièrement sensibilisés de devenir des référents « Développement Durable », pour accompagner ceux qui veulent bien faire mais ne savent pas trop comment s'y prendre, dans les actions du quotidien. J'espère donc que nous serons bientôt encore plus nombreux à agir pour l'avenir de notre environnement et des générations futures à Lagord !

Lagord côté jeunesse



” Le nouveau Projet Educatif 2022-2025

Mis en place jusqu'en 2025, le nouveau Projet Educatif Local (PEdL) concernant notre commune vient d'être réactualisé. En vigueur depuis ce mois de janvier, Samantha Chervet, conseillère municipale déléguée en charge de la jeunesse et du PEdL, nous en présente ici les grandes lignes.



Samantha Chervet entourée de plusieurs membres du Conseil des Jeunes à l'occasion de la présentation du transformateur décoré par les « ados » de la Maison des Jeunes de Lagord.

« Ce nouveau document est la prolongation et le fruit d'une volonté, celle de la réflexion collective. Dans ce projet, nous avons souhaité adapter l'offre proposée aux familles, enfants et jeunes par des actions qui pourront être évolutives dans le temps. Comme pour le projet actuel, la municipalité a donc souhaité que l'élaboration de notre Projet Éducatif fasse l'objet d'une large concertation de tous les acteurs locaux afin d'obtenir une « vraie » réflexion de fond.

De longue date, Lagord développe une politique forte en faveur de l'éducation et au plus près des attentes et des besoins des Lagordais. Il a fallu peaufiner notre plan face aux évolutions sociétales et démographiques de notre territoire afin de l'adapter et l'actualiser. Un travail étudié en collaboration avec les partenaires

institutionnels de la CAF et de la Direction Départementale de l'Éducation Nationale. Le résultat est l'émanation de réflexions partagées entre les instances municipales et le centre socioculturel, les écoles, le CFA, le CCAS, la crèche, le Relai Petite Enfance, la Médiathèque, la résidence Utopia...

Je précise que la volonté municipale est de favoriser la participation des multiples acteurs de notre territoire vers une multitude d'offres de services en direction des jeunes, de la naissance à 25 ans. Dans la continuité de notre engagement politique en direction de la transition écologique, le PEdL encouragera chaque acteur à intégrer cette notion dans les pratiques quotidiennes de tous ses axes, projets et actions. »



Lagord côté social

” Deux jeunes en soutien de nos aînés

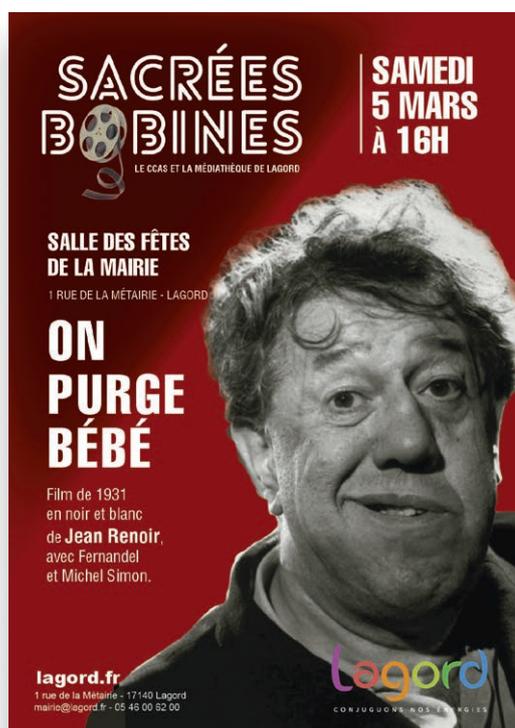
Depuis plusieurs mois, le CCAS de Lagord et l'association Unis Cité proposent aux personnes âgées demeurant sur notre commune de recevoir la visite de deux jeunes volontaires en service civique. Engagés jusqu'en juin 2022 dans ce programme intitulé « Les InterGénéreux », Anaïs et Nathan ont déjà à leur actif plusieurs rencontres intergénérationnelles. Les uns comme les autres ne cachent pas leur plaisir de se côtoyer. Paroles d'adolescents.



■ **Nathan, 16 ans :** « Moi, après une 2^{de} passée dans un lycée agricole près de Saint-Jean-d'Angély, j'ai voulu me tourner vers la filière élevage mais je n'ai pas trouvé l'apprentissage qui correspondait. Cette proposition de service civique, avec ces visites de convivialité aux personnes âgées se sentant isolées, m'intéresse car elle me permet de faire quelque chose de positif. Cela m'aide à combattre ma timidité et à progresser dans ma façon de communiquer. Et puis, cela fait plaisir de voir la joie des gens quand nous arrivons chez eux. Ils nous racontent souvent leur vie et c'est très instructif. Nous faisons aussi des jeux de société, parfois du jardinage, et nous nous promenons un peu avec certains. Cela me donne l'envie de me tourner vers le social plus tard, notamment pour l'aide à la personne, même si je suis également attiré par le cinéma... »

Informations : 06 14 44 43 11
Contact CCAS : 05 46 00 62 12

■ **Anaïs, 19 ans :** « Mon parcours scolaire a été un peu compliqué avant qu'une amie ne me parle de cette mission en service civique. Après une 2^{de} générale, une 1^{re} et une terminale STMG où j'ai aimé recevoir un enseignement pratique, j'ai voulu bifurquer vers un CAP esthétique/coiffure mais je n'ai pas trouvé d'alternance. L'automne dernier, le CCAS de Lagord m'a intégré à ce programme mis en place avec l'association Unis Cité pour créer des moments de convivialité avec des personnes âgées. Après une période d'intégration et de formation où l'on a entre autres appris à s'exprimer distinctement et à se comporter le mieux possible avec des gens âgés, nous avons contacté plusieurs personnes pour passer un peu de temps avec elles. Ces rencontres m'apportent beaucoup pour une meilleure confiance en moi et me donnent peut-être envie de continuer dans le domaine social. En tout cas, cette expérience me fait entrer un peu dans le monde du travail et c'est tant mieux. »



Élections



” Informations pour les élections présidentielles des 20 et 24 avril / élections législatives des 12 et 19 juin

POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, 2022 étant une année d'élections, l'inscription doit intervenir **au plus tard le vendredi 4 mars 2022** pour pouvoir participer aux élections.

Comment s'inscrire sur les listes électorales de Lagord ?

- Soit en se présentant en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Soit en accédant au service en ligne : service-public.fr

Comment vérifier son inscription électorale et son bureau de vote ?

- Tout simplement sur le site du service en ligne du service public : service-public.fr

En mars 2022, tous les électeurs lagordais recevront une nouvelle carte électorale sur laquelle sera indiqué le lieu du bureau de vote.

Localisation des bureaux de vote

Bureau de Vote N° 1	Salle des Mariages de la mairie Rue de la Métairie
Bureau de Vote N° 2	Salle des Fêtes de la mairie Rue de la Métairie
Bureau de Vote N° 3	Restaurant scolaire maternelle Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 4	Restaurant scolaire élémentaire Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 5	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard
Bureau de Vote N° 6	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard
Bureau de Vote N° 7	Salle péri-scolaire maternelle Rue des Cigognes

POUR PARTICIPER AU DÉROULEMENT D'UN SCRUTIN

Être membre d'un bureau de vote en qualité d'assesseur puis participer au dépouillement, c'est devenir acteur de la démocratie locale en donnant un peu de son temps lors d'un scrutin local, national ou européen.

Tout citoyen électeur de la commune peut participer à l'ensemble des opérations électorales.

Si vous souhaitez prendre part à l'organisation des bureaux de vote lors des **élections présidentielles du 10 et 24 avril et des élections législatives du 12 et 19 juin 2022**, déposez ou envoyez en mairie un courrier indiquant vos prénom, nom, adresse, téléphone et mail.

Renseignements :
Pôles Citoyenneté-Elections / 05 46 00 62 16
ou mairie@lagord.fr



Infos utiles



NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624**
Pharmacie de garde : **3237**
Police : **17**
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Depuis votre portable : **112**



VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraît anormale doit être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.

POUR TOUT SAVOIR SUR LAGORD



1 rue de la Métairie - 17140 Lagord
mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord
Tél. : **05 46 00 62 00**
Courriel : mairie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h15	13h30 - 17h
Mardi	accueil téléphonique	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	accueil téléphonique
Vendredi	8h30 - 12h15	13h30 - 16h



CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)
Tél. : **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12**
Courriel : solidarites@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Mardi	-	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 11h45	sur rendez-vous

À noter qu'aucun dossier ne pourra être remis au CCAS sans rendez-vous.

Urbanisme

Tél. : **05 46 00 62 05**
Courriel : cadredevie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	13h - 16h

Maison des Jeunes

Square des Échassiers
Tél. : **05.46.27.06.19 / 06.33.43.07.37**
Courriel : pedl@lagord.fr
Horaires d'ouverture pendant les vacances : selon le programme d'activités.

Guichet unique

Ouvert les jours d'école de 8h30 à 10h et de 16h à 16h45
Courriel : guichetunique@lagord.fr
Tél. : **05 46 50 80 44**

Structure multi-accueil «À Petits Pas»

2, rue des Hérons - Tél. : **06 33 44 85 33**
Courriel : petiteenfance@lagord.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

Relais Petite Enfance (RPE)

de Lagord, L'Houmeau et Nieul / Mer
2, rue des Hérons - Tél. : **06 89 65 45 40**
Courriel : relais@lagord.fr
Permanences : lundi et jeudi de 16h à 19h.

Protection Maternelle Infantile

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 42 41 55**
Horaires d'ouverture : Jeudi matin : 9h - 11h30

LAEP

(Lieu d'Accueil Enfant Parent)
2, rue des Hérons, salle du RAM
Tél. : **06 89 65 45 40**
Horaires d'ouverture en période scolaire :
- Mercredi : 9h15 - 11h45

Police municipale

1, rue de la Métairie
Tél. : **06 26 24 65 22 - 06 26 24 65 23**
policemunicipale1@lagord.fr
policemunicipale2@lagord.fr

Médiathèque

12, rue des Hérons - Tél. : **05 46 28 91 60**

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	15h - 18h

Collectes des déchets

- Bacs jaunes : **vendredi**
- Bacs bleus : **samedi** (à sortir la veille après 19h)
- Pour toute question, contactez la CdA au **0800 535 844** (appel gratuit)

Collectes des encombrants

- Contactez le **0805 295 315**

Infos et alertes sur votre mobile



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la ville de Lagord s'est équipée de l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone mobile et votre tablette. Plus d'informations sur www.lagord.fr.

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet

Informations susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

www.lagord.fr

